

 Ville de Vitré Service Direction Générale	OBJET : CONSEIL MUNICIPAL	
	<i>Compte rendu de la réunion du 19 décembre 2013</i>	
Date : 06 janvier 2014	Nombre de pages : 13	Fichier : ...
Rédigé par : Véronique GERGAUD	Validé par : Pierre LORY-FORET / Jocelyne CAYE	
<p>L'an deux mille treize, le dix-neuf décembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué le douze décembre deux mille treize, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre MEHAIGNERIE, Maire.</p> <p style="text-align: center;">Étaient présents :</p> <p>M. MEHAIGNERIE, Maire, M. LEBRY, Mme DUCHESNE, Mme HALET, M. MAISONNEUVE, Mme BOUQUAY, M. BOUVET, Mme CHARLOT, M. LAPAUSE, Adjoints, Mme BUSSON, M. MOREL, M. BESNARD, Conseillers Municipaux Délégués, Mmes PRACHT, M. PASQUER, Mme HEINRY, MM. SOUVESTRE, TRAVERS, Mme MATHIEU, M. BOUVIER, Mme DURAND, M. PAILLARD, Mme TIREAU, M. LECOMPTE, Mme GARDAN, MM. COIGNARD, MORIN, TORTELIER, Conseillers Municipaux.</p> <p>Étaient absents excusés :</p> <p>M. GUERIN, qui a donné pouvoir à M. LEBRY M. PERRET qui a donné pouvoir à M. MOREL Mme CHEHABEDDINE, qui a donné pouvoir à Mme CHARLOT Mme CLOAREC, qui a donné délégation à M. MAISONNEUVE</p> <p>Mme BRUNET M. HERVAULT</p> <p><i>M. PASQUER a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire.</i></p>		
Diffusion : Le Conseil Municipal et les chefs de services.		

DÉCISIONS DU MAIRE

SUJET	AVIS / SUITE A DONNER
1.1 – Marchés publics – Achat de fournitures administratives, papier, reprographie, papier en-tête– Lot 4 : papier en-tête	Déclare le lot 4 sans suite
1.1 – Marchés publics – Achat de fournitures administratives, papier, reprographie, papier en-tête– Lot 3 : papier reprographie	Marché passé avec la Société INAPA de CORBEIL ESSONNE, pour un montant compris entre 2 000 € HT et 12 000 euros HT – durée 1 an reconductible 2 fois.

1.1 – Marchés publics – Achat de fournitures administratives, papier, reprographie, papier en-tête– Lot 2 : fournitures administratives (lot réservé)	Marché passé avec l'entreprise adaptée l'E.A., à LES AVENIERES, pour un montant compris entre 1 000 € HT et 6 000 euros HT – durée 1 an reconductible 2 fois.
1.1 – Marchés publics – Achat de fournitures administratives, papier, reprographie, papier en-tête– Lot 1 : fournitures administratives	Marché passé avec la Société DELTA BUREAU de CHANGÉ, pour un montant compris entre 7 000 € HT et 20 000 euros HT – durée 1 an reconductible 2 fois.
1.1 – Marchés publics – Prise en charge de déchets de balayage et DIB à Vitré	Marché passé avec la Société SITA de CESSON SÉVIGNÉ pour un montant compris entre 15000 € HT et 60 000 € HT – durée 1 an reconductible 2 fois.
1.1 – Marchés publics – Fournitures de carburants et de fioul pour les services de la Ville – Lot 5 – carburant 2 temps écologique	Marché passé avec l'Entreprise MASSÉ MOTOCULTURE DE VAL D'IZÉ, pour un montant maximum de 10 000 € HT – pour une durée d'1 an.
1.1 – Marchés publics – Fournitures de carburants et de fioul pour les services de la Ville – Lot 4 - fioul	Marché passé avec la Société SICARBU OUEST de LOUDÉAC, pour un montant maximum de 40 000 € HT – pour une durée d'1 an.
1.1 – Marchés publics – Fournitures de carburants et de fioul pour les services de la Ville – Lot 1 à 3 – carburant à la pompe	Marché passé avec la Société VITRÉ DISTRIBUTION de VITRÉ, pour un montant maximum, tous lots cumulés de 109 000 € HT – pour une durée d'1 an.
1.1 – Marchés publics – Prestations de service d'assurances pour les besoins de la Collectivité – assurance flotte automobile et risques annexes	Marché passé avec la Société AURA ASSURANCES de VITRÉ, pour une prime annuelle de : Offre de base : formule de franchise n°2 : 28 483.14 € TTC, Prestation supplémentaire éventuelle « marchandises transportées : 1 003.75 € TTC Prestation supplémentaire éventuelle « Auto-mission élus et collaborateurs » 1 788.00€ TTC pour une durée de trois ans résiliable annuellement.
1.1 – Marchés publics – Agrandissement et aménagement de la station d'épuration de Vitré – Marché de maîtrise d'œuvre – Avenant n°3	Marché passé avec la Société SAFEGE – Avenant n° 3 au marché n° 108/08 prenant en compte une plus value de 9 000 € HT portant le montant du marché de 370 152.00 € HT à 379 152.00 € HT.

1.1 – Marchés publics – Coordination et prestation d'événements culturels pour la Mairie de Vitré	Accord cadre passé avec LE BON SCEN'ART Les Maurepas à VITRÉ pour un montant maximum annuel de 45 000 € HT pour une durée de 4 ans résiliable annuellement
1.1 – Marchés publics – Travaux de réfection du mur de clôture du jardin du Parc – avenant n°1	<p>Marché passé avec la Société PLANCHAIS – Avenant n° 1 au marché n° 42/13 prenant en compte les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Variante soubassement enterré en béton banché de 0.40m : 150.00 € HT, - Maçonnerie de pierre de réemploi à la chaux, appareillage identique à l'origine y compris jointement des pierres : 230.09€ HT dont maçonnerie 180.19€ HT par m2 et jointement des pierres : 50,00 € HT par m2. Les autres clauses du marché et notamment le montant maximum annuel 80 000€ HT demeurent inchangés.
1.1 – Marchés publics – Fournitures de pavés porphyre, de bordures et pièces ouvragées en granit – lot 1 pavés porphyre	Marché passé avec la Société MEN ARVOR / DOMEN de PACÉ pour un montant de 10. 502.45 € HT.
1.1 – Marchés publics – Fournitures de pavés porphyre, de bordures et pièces ouvragées en granit – lot 2 bordures et pièces ouvragées en granit	Marché passé avec Société REBILLON GRANIT de SAINT BRICE EN COGLES pour un montant de 9 766.50 € HT.
1.1 – Marchés publics – Fourniture d'équipements et accessoires de plomberie et sanitaire, outillage associé	Marché passé avec la Société LORANS de RENNES, pour un montant compris annuellement entre 5 000 € HT et 50 000€ HT, pour une durée d'1 an, reconductible deux fois.
1.1 – Marchés publics – Fourniture d'équipements et accessoires de quincaillerie, outillage associé	Marché passé avec la Société RUBION de Vitré pour un montant annuel compris entre 10 000€ HT et 60 000 € HT pour une durée d'un an, reconductible deux fois
1.1 – Marchés publics – Fourniture de matériels, composants électriques et outillage associé	Marché passé avec la Société TABUR de Rennes pour un montant annuel compris entre 35 000 € HT et 160 000 € HT pour une durée d'un an reconductible deux fois.

3.3 – Locations – Occupation précaire d'un jardin potager situé à Vitré – La Gautrays période du 8.09.2011 au 08.09.2020	Occupation accordée à Monsieur BONNAVAUD Hervé moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 150 €/l'hectare soit la somme de 165.37 €.
3.3 – Locations – Occupation précaire d'un jardin potager situé à Vitré – Chemin des Ménardières au lieu-dit « Les Landes » période du 1.11.2013 au 30.10.2014	Occupation accordée à Monsieur GOMEZ Joseph moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 187.08 €/l'hectare soit la somme de 7.50 €.
3.3 – Locations – Réserves foncières / occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré – Chemin Champlet période du 01/11/13 au 30/10/14	Occupation accordée à Monsieur GUILLET Didier moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 154.43 €/l'hectare soit la somme de 2 033.18 €.
3.3 – Locations – Réserves foncières / occupation précaire d'une partie des terres situées en Pocé les Bois – Le Champ de l'Euzeraie » période du 01/11/13 au 30/10/14	Occupation accordée à Monsieur BORDAIS Jean-François moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 154.43 €/l'hectare soit la somme de 249.87 €.
3.3 – Locations – Occupation précaire d'un jardin potager situé en Vitré – 10 rue Rallon - période du 1.11.2013 au 30.10.2014	Occupation accordée à Madame BARBOT Annick à titre gratuit pour la présente période
3.3 – Locations – occupation précaire d'un jardin potager situé en Vitré – Chemin des ménardières au lieu-dit « Les Landes » période du 1.11.2013 au 30.10.2014	Occupation accordée à Monsieur BEAUDOIN – DE VULPIAN Jean-Pierre et Marie-Christine moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 187.08 €/l'hectare soit la somme de 5.65 €.
3.3 – Locations – occupation précaire d'un jardin potager situé en Vitré – Chemin des Ménardières au lieu-dit « Les Landes » période du 1.11.2013 au 30.10.2014	Occupation accordée à Monsieur HELBERT Fernand moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 187.08 €/l'hectare soit la somme de 7.50 €.
3.3 – Locations – Droits de chasse /occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré « Le Pont-Billon » route de la Chapelle Erbrée 97-03 - période du 1.09.2013 au 30.08.2014	Occupation accordée à Monsieur RENARD Joseph moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 3.51 €/l'hectare soit la somme de 12.96 €.
3.3 – Locations – Réserves foncières /occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré « Route de Laval » - période du 1.11.2013	Occupation accordée à Monsieur

au 30.10.2014	CHESSAIS Alain moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 154.43 €/hectare soit la somme de 86.43 €
3-3 – Location – mise à disposition d'un logement meublé à la « Haie Robert » - avenant 1	Mise à disposition d'un logement suivant les conditions définies dans le contrat du 20/11/2012 pour la période du 1/12/2013 au 30/11/2014 (M. LEBERGER)
3.3 – Locations – Réserves foncières /occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré « Route d'Argentré » - période du 1.11.2013 au 30.10.2014	Occupation accordée à Monsieur GALEINE Stéphane moyennant le versement d'une redevance fixée pour la présente période à 154.43 €/hectare soit la somme de 2 081.56 €
3.3 – Locations – Réserves foncières /occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré « Chemin du Bois Pinson (derrière la SPA) » - période du 1.10.2013 au 1.10.2014	Occupation accordée au Syndicat des Jeunes Agriculteurs pour la présente période à titre gratuit.
5.8 – Décision d'ester en justice – requête de Mme MARTIN MARTINIÈRE contre une délibération du 12 juin 2009 – pourvoi de la Ville devant le Conseil d'Etat	Défense des intérêts de la commune en formant un pourvoi devant le Conseil d'Etat contre l'arrêt de la CAA de Nantes du 29.11.2013 confiée au Cabinet SPINOSI de Paris
7.10 – Divers – Animation du Patrimoine – Fixation du tarif de facturation des conférences	Tarif de facturation fixé à 265€, non soumis à la TVA, applicable jusqu'au 31.12.2013
7.10 – Divers – Musées – Régie de recettes – Fixation d'un prix de vente	Tarif d'entrée pour les activités diverses (sorties « Ville amie des enfants) est fixé à 7.50€ l'unité pour un adulte et à 5€ l'unité pour un enfant
7.10 – Divers – Salle de musique – Régie de recettes – Encaissement des droits d'accès à la salle municipale de musique – Institution d'un nouveau tarif	Création d'un tarif pour l'inscription à une « Master Class » au prix unitaire de 2 € par personne et par « Master Class »
7.10 – Divers – Salle de musique – Régie de recettes – Encaissement des droits d'accès à la salle municipale de musique – Modification de l'intitulé	Article 1 de la décision du 27.10.1999 est modifié « régie de recettes pour les encaissements des droits d'accès à la Salle de Musique et pour les inscriptions à une « Master Class »

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal	<i>Approuvé à l'unanimité</i>
276 – Débat sur les orientations budgétaires 2014 (7.1) P. MÉHAIGNERIE	Présentation par le Maire des orientations budgétaires 2014 et débat (voir compte rendu sur délibération)
277 - Budget ZAC de la Roncinière – Décision modificative n°2 – exercice 2013 (7.1) P. LAPAUSE	Approuvé et voté à l'unanimité – la décision modificative concerne la régularisation des opérations de stocks
278 – Budget eau – Décision modificative n°3 – (7.1) P. LAPAUSE	Décision approuvée et votée à l'unanimité des présents et représentés
279 – Budget général – Décision modificative n°5 – exercice 2013 (7.1) P. LAPAUSE	Décision approuvée et votée à l'unanimité des présents et représentés
280 – Budget lotissement le Grand pré – Décision modificative n°1 – exercice 2013 (7.1) P. LAPAUSE	Approuvé et voté à l'unanimité – la décision modificative concerne la clôture du budget et le versement au budget général de l'excédent de clôture soit 149 K€
281. BUDGET ZONE DE BEAUVAIS - Décision Modificative n°1 exercice 2013 (7.1) P. LAPAUSE	Approuvé et voté à l'unanimité – la décision modificative concerne la régularisation des opérations de stocks
282. BUDGET ZONE DU PARC - Décision Modificative n° exercice 2013 (7.1) P. LAPAUSE	Approuvé et voté à l'unanimité – la décision modificative concerne la régularisation des opérations de stocks
283. BUDGET Guilmarais – Décision modificative n°1 – exercice 2013 (7.1) P. LAPAUSE	Approuvé et voté à l'unanimité – la décision modificative concerne la régularisation des opérations de stocks
284. BUDGET ASSAINISSEMENT Décision Modificative n°4 – exercice 2013 (7.1) P. LAPAUSE	Décision approuvée et votée à l'unanimité des présents et représentés
285. BUDGET LOTISSEMENT PLAGUE HAIE ROBERT - Décision Modificative n°1 – exercice 2013 (7.1) P. LAPAUSE	Approuvé et voté à l'unanimité – la décision modificative concerne la clôture du budget et le versement par le budget général d'une subvention de clôture de 14 K€

<p>286. BUDGET ZONE DE LA BARATIERE - Décision Modificative n°1 – exercice 2013</p> <p>(7.1) P. LAPAUSE</p>	<p>Décision approuvée et votée à l'unanimité des présents et représentés</p>
<p>287. BUDGET CAMPING – Décision Modificative n°1 – Exercice 2013</p> <p>(7.1) P. LAPAUSE</p>	<p>Décision approuvée et votée à l'unanimité des présents et représentés</p>
<p>288. BUDGET 2014 – Inscriptions par anticipation de Crédits</p> <p>(7.1) P. LAPAUSE</p>	<p>Inscriptions de divers crédits d'investissement en anticipation sur le budget primitif.</p> <p>M. Coignard s'interroge sur l'intérêt de supprimer les crédits en fin d'année pour les réinscrire dans le budget suivant</p>
<p>289. Subvention – PEM – Demande de fonds de concours auprès de Vitré Communauté</p> <p>(7.1) P. LAPAUSE</p>	<p>Approbation à l'unanimité des demandes de fonds de concours suivants :</p> <p>2 500 000 € pour le PEM</p> <p>496 900 € (fonds de concours dossier transport)</p> <p>175 683 € (fonds de soutien aux projets 2013)</p> <p>L'ensemble de ces sommes sera affecté au financement du pôle d'échanges multimodal</p>
<p>290. Admission en non-valeur de titres de recettes</p> <p>(7.1) P. LAPAUSE</p>	<p>Avis favorable à l'admission en non-valeur de 840.50 € correspondant à des frais de restauration scolaire (famille bénéficiaire du seul RSA)</p>
<p>291. Attribution de subventions sportives pour le sport de haut niveau</p> <p>(7.5) B. MAISONNEUVE</p>	<p>Attribution de subventions au titre du sport de haut niveau disciplines individuelles.</p> <p>300 € par sportifs (50% au sportif 50% au club)</p> <p>7 subventions attribuées à l'unanimité</p> <p>Pierre Méhaignerie se félicite de la qualité des résultats et de l'équilibre des jeunes face au sport (en référence au palmarès des sports)</p>
<p>292. Attribution de subventions sportives pour les sportifs inscrits sur les listes ministérielles espoirs</p> <p>(7.5) B. MAISONNEUVE</p>	<p>Attribution d'une subvention à un sportif inscrit sur la liste ministérielle des espoirs : 500 €</p> <p>A l'unanimité</p>
<p>293. Création événement musiques actuelles – FEST NOZ DIGRES</p> <p>(7.5) M-C. DUCHESNE</p>	<p>Attribution à l'unanimité d'une subvention de 3 200€ au Bon Scénart pour l'organisation d'un concert « Fest Noz » le 30/11/2013 dans le cadre de la création d'évènements musiques actuelles</p> <p>M. Tortelier précise que les musiques actuelles comprennent les musiques traditionnelles. Il</p>

	<p>signale que la salle Louis Juvet peut convenir à ce genre de manifestation mais les horaires ne conviennent pas : libération des lieux à 1 heure.</p> <p>Mme Bouquay suggère de commencer plus tôt les manifestations pour les terminer plus tôt.</p>
<p>294. Garantie d'emprunt OGEC Jeanne d'ARC (7.3) P. MÉHAIGNERIE</p>	<p>Le Préfet a demandé le retrait de la délibération allouant une garantie d'emprunt à Jeanne d'Arc au motif que la compétence était exercée par la Région (lycée).</p> <p>P. Méhaignerie maintient sa position : si la Région n'accorde pas sa garantie la Ville le fera. Il donne connaissance d'un courrier du secrétaire général de la Préfecture indiquant que la Région garantit à titre exceptionnel et seulement si elle n'accorde pas de subvention. P. Méhaignerie demande au Conseil de maintenir la délibération : le Conseil approuve sa proposition moins 6 abstentions (liste VIVA et liste Vitré Cap à gauche) Mme Bouquay ne prend pas part au vote.</p> <p>M. Lecompte signale qu'il s'agit effectivement de travaux de mise en accessibilité mais il rappelle que sur les 4 groupes scolaires publics de la compétence de la Ville 1 seul est aux normes.</p>
<p>295. Garantie d'emprunt Habitat 35 pour la construction de 13 logements à Beauvais (7.3) P. LAPAUSE</p>	<p>Avis favorable à l'unanimité pour les garanties sollicitées (4 prêts pour un montant global de 1 048 236 €) à hauteur de 100%</p> <p>Paul Travers s'interroge sur la différence des taux des emprunts 2 PLAI à 1.05% et 2 PLUS à 1.85% .</p> <p>Pierre Méhaignerie explique que les logements en PLAI bénéficient d'une aide supplémentaire de l'Etat (taux réduit)</p>
<p>296. Réduction de titres de recettes (7.10) P. LAPAUSE</p>	<p>Avis favorable à l'unanimité pour la réduction d'un titre de recettes concernant les restaurants municipaux (application du tarif correspondant au quotient familial à la place du tarif maximum) pour un montant de 158.44 €</p>

<p>297. Imputation de diverses factures en section d'investissement</p> <p>(7.10) P. LAPAUSE</p>	<p>Avis favorable pour l'imputation en section d'investissement de diverses factures</p>
<p>298. Restauration Municipale – Tarifs applicables au 1^{er} janvier 20</p> <p>(7.10) M-C. DUCHESNE</p>	<p>Avis favorable à l'unanimité.</p> <p>Sur proposition de Mme Tireau, le Maire modifie la délibération proposée les quotients familiaux sont majorés de 1.2% comme les tarifs</p>
<p>299. Décisions prises par le Maire en matière de marchés publics</p> <p>(1.1) P. MEHAIGNERIE</p>	<p>Information du Conseil sur les décisions prises en matière de marchés publics</p>
<p>300. Décisions prises par le Maire en matière de contentieux</p> <p>(5.8) P. MEHAIGNERIE</p>	<p>Information du Conseil sur les contentieux ayant été tranchés :</p> <p>Rejet de la requête Noulin (indemnisation des commerçants gênés par les travaux)</p> <p>Rejet de la requête d'appel de la Ville sur le dossier Martin Martinière (annulation par la TA de la délibération de la Ville du 12/06/2009)</p>
<p>301. Application d'une redevance pour la salle de tennis de Saint Etienne</p> <p>(7.10) B. MAISONNEUVE</p>	<p>Approbation à l'unanimité du tarif proposé : 3.54 € par heure d'utilisation – approbation du projet de convention</p>
<p>302. Revalorisation des tarifs communaux</p> <p>(7.10) M. GUERIN</p>	<p>Avis favorable à l'unanimité sur les tarifs proposés (+2% en moyenne)</p> <p>M. Coignard s'interroge sur le tarif des droits de place pour les ventes de glaces : au jardin du parc de mai à septembre 37 €- pour un appareil sur le trottoir : 37 € par an</p>
<p>303. Participation au renouvellement du sable du manège à l'Etrier Vitréen</p> <p>(7.5) J.Y. BESNARD</p>	<p>Avis favorable à la prise en charge de 50% de la facture soit 539.69 €</p>
<p>304. Subvention exceptionnelle Sport Haut Niveau Individuel</p> <p>(7.5) J.Y. BESNARD</p>	<p>Avis favorable à l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour le sport de haut niveau : cavalières ayant obtenu la médaille de bronze aux championnats de France de Pony Games : 100 € par athlète soit 500 € attribués à l'association</p>

305. Fonds d'intervention de l'Habitat – Modifications du dispositif F.I.H. (7.5) M.A. BOUQUAY	Modification des conditions d'attribution des subventions – modification du barème de revenus – augmentation des taux de subvention pour les rues Pasteur – Augustins et Embas pour les années 2014 – 2015 Approuvé à l'unanimité (nouvelle délibération rectifiée déposée sur table pour les barèmes)
306. ZAC du Parc - Avenant n°2 à la convention de raccordement 06/07/1999 pour l'alimentation électrique de la ZAC (1.1) J.P. LEBRY	Convention ERDF pour l'alimentation en énergie électrique de la zone du Parc Avis favorable à l'unanimité
307. Multi Accueil de la Fleuriais – Approbation du Plan Financement et lancement de l'appel d'offre travaux – Demande de subvention (1.1) A. CHARLOT	Approbation à l'unanimité du plan de financement prévisionnel (991 035 € HT) et de la demande de subvention auprès de la CAF (240 000 €) Mme Charlot rappelle le projet parental fort à conserver M. Lecompte signale les difficultés des familles à s'impliquer dans la gestion au quotidien Pierre Méhaignerie conclut en disant que même si la participation des parents existe la part de la Ville dans la gestion est de plus en plus importante
308. Acquisition de 2 parcelles – Réserves Foncières (3.1) J.P. LEBRY	Avis favorable à l'acquisition par la Ville de 2 parcelles de terrains appartenant aux conjoints Faucheux pour une surface de 2ha02a06ca sis Bd de Laval et au transfert du bail rural consenti à Monsieur Martin
309. Mise en œuvre du droit de priorité, La Trognardière (3.1) J.P. LEBRY	Avis favorable pour l'acquisition par la ville d'une maison appartenant à la SNCF (ancienne maison de garde barrière) sises à la Trognardière au prix de 26 500 € + honoraires de négociation de 3 300 €
310. Mise en œuvre du droit de priorité, 55, rue Notre Dame (3.1) J.P. LEBRY	Retirée de l'ordre du jour
311. Cession du lot 21 sur le Parc d'activité Mr LATAPIE, (3.2) A. MOREL	Pour information Cession par Vitré Communauté d'un terrain de 2 000 m ² sis à la grande Haie à l'entreprise DEPAN'TRANSFO
312. Convention de rétrocession sur le lotissement du Haut Fougeray (2.2) A. MOREL	Convention de rétrocession des équipements communs passée avec la société ACANTHE moyennant le versement à la ville d'une participation égale à 1% du montant des marchés
313. Lotissement les Coteaux de la Massonnais II – Convention de rétrocession (2.2) A. MOREL	Convention de rétrocession des équipements communs passée avec MM. Gallais, moyennant le versement à la ville d'une participation égale à 1% du montant des marchés
314. ZAC de la Roncinière – Approbation convention ERDF (1.1) J.P. LEBRY	Approbation de la convention de desserte en basse tension de la ZAC de la Roncinière – charge ville : 148 568.64 € HT – charge ERDF : 77 735.83 € HT
315. ZAC de la Roncinière – Actualisation du bilan financier (2.1) P. MÉHAIGNERIE	Actualisation du bilan financier (9 214 632 €) avec une participation du budget général à hauteur de 587 833 € HT – fixation du prix de vente des lots

<p>316. ZAC des Artisans - Convention participation PC DENAIS (2.2) A. MOREL</p>	<p>Convention avec M. Denais représentant la société SCI l'Hermitage pour la réalisation d'aménagement de voiries et réseaux sur l'avenue d'Helmstedt (montant des travaux pour 18 650 m² de surface de plancher potentielle : 317 914 € HT – montant de la participation de l'entreprise : 3 061 € HT)</p>
<p>317. Fusion des écoles maternelle et élémentaire Pierre Lemaître une école primaire à la rentrée de septembre 2014 (8.1) M.C. DUCHESNE</p>	<p>Avis favorable du Conseil à la fusion des écoles maternelle et élémentaire Pierre Lemaître en une école primaire à la rentrée 2014</p>
<p>318. Inscriptions scolaires (8.1) M.C. DUCHESNE</p>	<p>Avis favorable à la mise en place des inscriptions scolaires au service éducation. Alain Tortelier interroge sur l'ordre de priorité d'accueil des élèves : école de quartier ? Mme Duchesne répond qu'il est logique de donner priorité au quartier mais si l'école est pleine alors renvoi sur école disposant de places. Pierre Méhaignerie confirme le maintien des fratries mais orientation vers école souhaitable. Reste à régler le problème des inscriptions des enfants extérieurs à la commune : faut-il les orienter vers certaines écoles en priorité ? la question reste posée</p>
<p>319. Nouveaux rythmes scolaires dès septembre 2014 (8.1) M.C. DUCHESNE</p>	<p>Avis favorable à la proposition : maternelles : 45 mn de TAP de 15h45 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi Elémentaires : 1h30 de TAP de 15h00 à 16h30, 2 jours par semaine Application à compter de la rentrée scolaire 2014-2015 (2 voix contre : Alain Tortelier et Pierrick Morin – 4 absentions (M. Maisonneuve 1 voix et 1 pouvoir, M-J Halet et M-A Bouquay) Le Maire propose ensuite au vote une motion reprenant les observations faites sur l'application du décret portant sur l'aménagement des rythmes scolaires (voir délibération) – les 6 représentants de l'opposition 2 VIVA et 4 Vitré, cap à Gauche refusent de participer au vote (motion non inscrite à l'ordre du jour et non écrite) Le reste du Conseil approuve la motion à l'exception de Mme Charlot qui s'abstient</p>
<p>320. Subventions pour voyages scolaires (7.5) M.C. DUCHESNE</p>	<p>Attribution d'une subvention au lycée Bertrand d'Argentré</p>
<p>321. Festival Am Stram Gram (1.4) M.C. DUCHESNE</p>	<p>Avis favorable pour l'acquisition d'une exposition au prix de 1 525 € TTC</p>
<p>322. Musées de Vitré – Horaires d'ouverture au public (4.1) M.A. BOUQUAY</p>	<p>Modification des horaires d'ouverture des musées (fermeture du samedi matin en basse saison)</p>
<p>323. Service Ville d'Art et d'Histoire – Mise en vente de l'ouvrage Stéphane Maltère à la boutique du Musée du Château Rochers-Sévigné (7.10)</p>	<p>Mise en vente de l'ouvrage de Stéphane Maltère dans la boutique du Musée Saint-Nicolas au prix de 9.30 € l'exemplaire</p>

M.A. BOUQUAY	
324. Service Ville d'Art et d'Histoire – Subvention fonctionnement 2014 (7.5) M.A. BOUQUAY	Demande de subvention de fonctionnement au titre de l'année 2014 auprès de la DRAC à hauteur de 16 000 € sur un budget total de 44 145 € (VAH)
325. Recensement de la population – Désignation coordonnateur et rémunération des agents recenseurs (4.2)A.CHARLOT	Désignation des agents recenseurs et fixation des tarifs de rémunération pour 2014
326. Tableau des effectifs (4.2)A.CHARLOT	Modification du tableau des effectifs suite à la réorganisation du service patrimoine : augmentation des temps de travail
327. Astreintes des services techniques (4.5) A. CHARLOT	Modification de la délibération du 26/09/2013 pour y intégrer le cas de 2 jours fériés ou plus dans la semaine d'astreinte
328. Convention de partenariat 2013 avec le CNFPT (1.4) A. CHARLOT	Avis favorable à la signature d'une convention avec le CNFPT pour 2013 – une formation à la charge de la Ville pour 1 200 € (entretien professionnel)
329. Demande de subvention pour le recrutement d'un vacataire chargé de récolement pour 3 mois (4.2) M-A. BOUQUAY	MUSEES - Avis favorable à la demande de subvention de 3 000 € auprès de la DRAC pour le recrutement d'un vacataire chargé de récolement pour 3 mois (2 ^{ème} année)

MESSAGE DE MARIE-JO HALET, ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES

Monsieur le Maire, Chers Collègues,

Au nom du Député-Maire, Eric JALTON des ABYMES en Guadeloupe, de son Conseil municipal et de son C.C.A.S, je vous remets la médaille de la Ville des ABYMES. J'ai été missionné pour passer le témoin ; en effet, depuis un an, nous avons le trophée « des ateliers du vivre ensemble et de la fraternité ». Les Abymes se sont porté candidats depuis 2004 sous l'égide de l'ODAS des villes s'engageant pour le mieux vivre ensemble, j'ai donc emporté ce lourd trophée.

Les ateliers sont une réponse forte à la crise sociétale que nous traversons. Les élus des Abymes travaillent sur ce sujet depuis plus d'un an avec des pré-ateliers. Dans leurs travaux, je souligne une chose intéressante, ils sont partis de l'agenda 21 pour un travail avec tous les services de la ville. On oublie souvent qu'il n'y a pas que l'environnement, le développement durable, il y a d'abord l'homme, cette façon de procéder est très mobilisatrice.

Certaines actions comme à Vitry existent déjà et continueront d'être soutenues mais le Maire et son Conseil municipal se sont engagés sur 11 propositions.

J'ai été fort bien accueillie et participé à plusieurs manifestations sur la Ville.

J'étais accompagnée par Jean-Louis SANCHEZ, Directeur de l'ODAS et Fabian JORDAN le Maire de BERVILLER en Alsace. Ceux-ci vous transmettent leur souvenir amical.

A l'instar de BERVILLER, la Ville des ABYMES s'est engagée pour une journée citoyenne. Aujourd'hui en Alsace, toutes les communes de la communauté d'agglomération de MULHOUSE et la Ville de MULHOUSE font une journée citoyenne.

Nous pourrions avec leur appui, proposer à l'ensemble de la communauté d'agglomération de VITRÉ cette organisation, peut-être commencer par quelques communes, un maire de la Communauté d'agglomération pourrait être intéressé pour avoir échangé avec lui.

Comme en Alsace, commencer pour donner envie et faire qu'en Bretagne nous puissions être les premiers à prouver que le Vivre ensemble, ce ne sont pas que des mots.